



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE

### Avis public

*Avis est donné, par la soussignée, aux propriétaires de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle, que le Rôle de perception général pour l'année fiscale de 2026, est déposé au bureau de la greffière-trésorière et que l'envoi des comptes de taxes se fera le 23 février 2026.*

*Que tous ceux qui veulent consulter le Rôle de perception peuvent le faire au bureau de la greffière-trésorière aux heures normales d'ouverture.*

*Donné à Saint-Bernard-de-Lacolle ce douzième jour du mois de février de l'an deux mille vingt-six.*

*Stéphanie Leblanc*  
Stéphanie Leblanc  
Greffière-trésorière

